

## OPINIONS • TRIBUNES

**« Pour une banque centrale, ne pas incorporer les risques climatiques dans sa gestion des risques financiers serait très inquiétant »**

## TRIBUNE

**Pierre Monnin**

Economiste au Council on Economic Policies, un groupe de réflexion international basé à Zurich

L'économiste Pierre Monnin met en garde, dans une tribune au « Monde », contre le retard pris par la BCE pour réviser les valeurs de son bilan à l'aune du risque climatique

Publié aujourd'hui à 06h00 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** La crise due au Covid-19 l'a rappelé une fois de plus à tous les investisseurs : la valeur des actifs financiers peut fondre de manière soudaine et drastique ! Face à la baisse de la demande de pétrole et de gaz engendrée par la récession mondiale qui accompagne la pandémie, des géants de l'énergie comme BP, Chevron et Shell ont, par exemple, dû massivement réévaluer à la baisse la valeur de leurs actifs.

Au-delà de la pandémie, la crise climatique imminente va également durement affecter la valeur des actifs financiers ces prochaines années. Les « actifs échoués » (« *stranded assets* », c'est-à-dire susceptibles d'être dévalués par l'évolution de la réglementation ou la contrainte environnementale) en sont un bon exemple dans le secteur de l'énergie : certaines estimations montrent qu'un tiers de la valeur actuelle des grandes sociétés pétrolières et gazières s'évaporerait si les objectifs de l'accord de Paris étaient atteints.

**Lire aussi** | [Les lents progrès de la finance pour aider à la transition écologique](#)

Il est crucial pour les investisseurs d'incorporer cette perspective dans leur gestion des risques, sous peine de sous-estimer les pertes futures. Les banques centrales ne font pas exception. Vu la taille de leur bilan, et leur rapide expansion, il est impératif pour elles de s'assurer que leurs actifs soient correctement évalués. Intégrer le changement climatique dans les méthodes d'évaluation de la valeur des actifs qu'elles utilisent est une nécessité pour cela.

**Les risques climatiques ne sont pas pris en compte**

Sur ce point, la situation est alarmante. Le Central Banks and Supervisors Network for Greening the Financial System (NGFS), un groupe de plus de 70 banques centrales et superviseurs du monde entier, a averti à plusieurs reprises que les risques financiers liés au climat sont d'une portée et d'une ampleur considérables, et qu'ils sont, de plus, prévisibles et irréversibles ([A Call for Action](#), avril 2019).

Pourtant, le NGFS souligne également que ces risques ne sont pas suffisamment pris en compte par les acteurs des marchés financiers, notamment par les agences de notation. Un avis que partage l'European Systemic Risk Board (ESRB), chargé de surveiller les risques auxquels le système financier européen fait face (*Positively green : Measuring climate change risks to financial stability*, juin 2020).

### **Lire aussi** | [La Banque centrale européenne appelée à « verdir » son action](#)

L'incapacité des marchés financiers à estimer les risques climatiques de manière adéquate a des conséquences désastreuses pour les banques centrales. En effet, ces dernières s'appuient en grande partie sur les évaluations des agences de notation pour sélectionner les actifs qu'elles achètent ou acceptent comme collatéral. Or, comme le souligne encore le NGFS, les risques liés au climat ne sont actuellement pas suffisamment pris en compte par ces mêmes agences. En se reposant sur elles, les banques centrales s'exposent donc plus qu'elles ne le devraient à des pertes liées aux risques climatiques.

### **Lire aussi** | [Risque climatique : « Les superviseurs bancaires semblent avoir perdu le contact avec la réalité du terrain »](#)

Dans ce contexte, le NGFS recommande aux banques centrales d'évaluer les implications de cette « défaillance de marché » pour la gestion de leurs risques financiers (*Climate change and monetary policy initial takeaways*, juin 2020). Les outils permettant une valorisation des actifs incluant les risques climatiques existent. Même si, pour l'instant, ils n'atteignent pas le degré de précision des outils traditionnels de gestion des risques, les informations qu'ils fournissent ne doivent pas être écartées par les banques centrales.

## **La BCE devait être plus vigilante sur le risque climatique**

Pour une banque centrale, ne pas incorporer les risques climatiques dans sa gestion des risques financiers serait très inquiétant. Dans une institution privée, cela correspondrait à une situation où le conseil de direction signalerait des risques importants pour sa banque, mais ne prendrait délibérément aucune mesure pour les atténuer et protéger son bilan. Un tel cas est unimaginable pour une banque commerciale, il devrait l'être également pour une institution publique telle qu'une banque centrale.

### **Lire aussi** | [La finance durable en quête d'un baromètre fiable](#)

Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne (BCE), a déclaré à plusieurs reprises son intention de faire face à ce problème, par exemple, que la BCE devrait s'assurer que les actifs mis en gage par les banques commerciales en échange d'un financement de la BCE soient correctement évalués, en tenant compte du risque climatique. Jens Weidmann, président de la Bundesbank, François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, et d'autres représentants des banques centrales de la zone euro ont fait des déclarations similaires.

## **Passer des paroles aux actes**

L'urgence de la crise climatique nécessite toutefois de passer des paroles aux actes. Ce sont en effet les mesures prises aujourd'hui qui vont déterminer l'ampleur et la nature des dommages liés au changement climatique. Les banques centrales doivent donc commencer à agir maintenant. Tout retard ne fera que rendre plus improbable une transition progressive et rapide vers une économie durable. L'alternative – une transition trop tardive et trop soudaine, voire pas de transition du tout – serait bien plus dommageable pour le secteur financier, comme l'avait déjà averti l'ESRB il y a bientôt cinq ans (*Reports of the Advisory Scientific Committee* n° 6, février 2016).

La BCE a indiqué qu'elle réexaminait sa gestion des risques, y compris des risques climatiques, dans le cadre de sa revue stratégique débutée en janvier de cette année. Depuis lors, son bilan a

« Pour une banque centrale, ne pas incorporer les risques climatiques dans sa gestion des risques financiers serait très inquiétant »  
considérablement augmenté à la suite des mesures introduites en réponse à la crise due au Covid-19.  
Cette croissance du bilan renforce la nécessité d'une gestion des risques à la pointe des techniques existantes, incluant les risques climatiques.

👤 **Pierre Monnin** travaille sur les conséquences du changement climatique sur la politique monétaire et les activités des banques centrales

**Pierre Monnin** (Economiste au Council on Economic Policies, un groupe de réflexion international basé à Zurich)

## Services

**CODES PROMOS** avec Global Savings Group

---

- Made.com : -15€ grâce à la newsletter
- La Redoute : -20% pour les adhérents Premium
- Yves Rocher : la livraison offerte dès 15€
- Europcar : 25% de promotion
- Pierre et Vacances : -30% de promotion
- SFR : -20% sur les forfaits fibre + mobile
- Fnac : envoi offert dès 25€

[Tous les codes promos](#)